



## Reclassement et valorisation des infirmières : La Ministre a dû mal lire les chiffres en faisant sa Com' !!

*La Fédération CFTC Santé et Sociaux est scandalisée par les déclarations de Mme la Ministre.*

### Opération de Com' mais faux chiffres de Mme Bachelot !!

Une reconnaissance, une valorisation, ne serait-ce que des mots pour les Pouvoirs Publics ?

Au chiffre de 2500 €/infirmière et par an, annoncé ce matin par la Ministre, la CFTC répond qu'à ce stade de la négociation, pour un bon nombre d'infirmières, l'augmentation salariale pourrait être égale à zéro €, voire quelques 10 à 15 €/mois soit 150 €/an. Nous sommes donc loin du compte, et en plus, ces propositions ne seraient également pas d'application immédiate.

Bien évidemment, des progressions pourraient se voir en fin de carrière.

Toutes ces propositions sont à ce jour inacceptables pour la CFTC. Elles ne correspondent pas aux aspirations que l'on a fait miroiter aux infirmières, dans le seul but d'être encore plus corvéables et ouvertes à l'acceptation de faire des actes plus importants et nombreux.

**Mais où va-t-on ? La CFTC toujours constructive demande clairement à la Ministre de bien considérer le mécontentement actuel de cette profession et de celles classées dans le même corps.**

### ...et oh surprise, le métier d'infirmière devient sédentaire !!

#### Le droit d'option ou l'obligation de travailler 5 ans de plus minimum ?

La Fédération CFTC Santé et Sociaux ne peut aujourd'hui accepter de laisser tomber dans les oubliettes la catégorie dite « active » pour les infirmières mais aussi pour les « spécialisées » et les autres paramédicaux.

Comment dire à une infirmière, surtout en cette période de réduction des emplois, que son métier n'est plus pénible ?

La Fédération CFTC Santé et Sociaux demande clairement que cette thématique soit écartée d'un quelconque protocole de négociation. Il faut travailler sur la thématique des secondes carrières avec des options de choix de services... mais là rien de concret.

Paris, le 15 décembre 2009

#### Contacts presse :

Bernard Sagez : 06 81 22 85 45

Michel Rollo : 06 62 71 25 40

[www.cftc-santesociaux.fr](http://www.cftc-santesociaux.fr)